## L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

IMPRIMÉE, No 75, RUE DU CHARTRES,

NOUVELLE-ORLÉANS

VENDREDI MATIN, 2 JUILLET.

### Opticiens

Portant pour [illegible] ACCRÉDITÉ à l'Exposition Universelle de 1867, à Paris, [illegible] Opticien, Fort Saxton, et tous les [illegible] Opticiens de la même localité, [illegible] Rayon Centrifuge — Le besoin s'exprime d'un [illegible] rural d'yeux.

ANNIE WALTER,
W. Burton, explicateur. 26 Exchange, succursale.

Partira comme il est dit ci-dessus, sur [illegible] ne, s'il devient à bord en bonne [illegible] Sierra.

J. M. JOHNSTON, 28 Vieille-Levée

### Banques Cies. d'Assurances, etc

**Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.**

104..... RUE DU CANAL.....104

QUINZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1869 [illegible] y compris les primes non acquises de l'année précédente.

| | |
|---|---|
| Sur les risques d'incendie | $231 498 18 |
| Sur les risques de mer | 205,797 98 |
| Sur les risques de rivières | 137,082 3 |
| Total | $1,221,328 51 |
| En moins—Primes sur risques non expirés | 230,967 0 |
| ontant net des primes le 31 mai 1869 | $990,366 55 |
| Perte[illegible] : | |
| Sur les risques d'incendie | $312 679 18 |
| Sur les risques de mer | 53,008 43 |
| Sur les risques de rivières | 79,461 11 |
| | 445,148 72 |
| ations, quarantaines et primes retenues | 31 045 52 |
| Profits et pertes, et dépenses, moins intérêts | 21,677 29 |
| | 509,015 57 |
| Bénéfice | $1,431,350 98 |

L'actif de la Compagnie est comme suit :

| | |
|---|---|
| [illegible] opérée foncière | $147,000 00 |
| [illegible] de la ville | 151,500 00 |
| Actions de banques et de chemins de fer | 36,456 00 |
| Billets garantis par hypothèques | 634,151 97 |
| Billets garantis par cautionnements | 106,076 24 |
| Billets à recevoir | 43,479 92 |
| Primes en voie de perception | 83,179 92 |
| Dues de l'Etat de la Louisiane | 1,800 00 |
| Scrips de compagnies d'assurances | 12,712 50 |
| Actions du dry dock Valette | 12,800 00 |
| de la percev[illegible] Levee Board | 2,300 00 |
| de "Marine Dry Dock" | 3,700 00 |
| de la compagnie d'assurance sur la vie "Equitable" | 200 00 |
| du "Merchants' Exchange" | 1,000 00 |
| du New Orleans Lighterage Co | 5,000 00 |
| Billets appartenants du grand Lodge of La. | 2 000 00 |
| "Farmer's Asylum" | 219,642 22 |
| En caisse | 1,000 00 |
| Total | $1,490,009 47 |
| Pertes moins réclamées, intérêts à payer [illegible] prochain | 101,975 75 |
| Rachats, [illegible] du scrip du [illegible] 1865, payable en [illegible] | 118,695 00 |
| Primes sur risques non terminés le 31 mai 1869 | 320,952 00 |
| | 541,627 75 |
| A [illegible] | $1,948,189 72 |

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans

Assermenté et signé par devant moi, ce 1 juin 1869.

S. MAUNZE, notaire public.

A une assemblée des Directeurs, tenue le 1 juin 1869 a été déclaré un dividende en scrip de QUARANTE [illegible] sur les primes nettes de l'année, pour lequel [illegible] ces certificats ne scrip seront émis le premier août prochain. Il a été aussi résolu de payer [illegible] LES [illegible] DE [illegible] DE [illegible] DE [illegible] POUR LA [illegible] 1869, et sur pour [illegible] ces [illegible] sont émis pour la [illegible] prochain.

— Directeurs —

| | |
|---|---|
| F. FOURCHY | F. MASSERO |
| D. MCGUARD | M. PUIG |
| L. J. GENÈRES | F. B. WILTZ |
| F. T. KELP | JOS. ROY |
| D. A. CHAFFRAIX | CHS. LAFITTE |
| | J. J. FERNANDEZ. |

## COMPAGNIE PIEDMONT,
## D'ASSURANCE DE LA VIE,
— A —
## Richmond, en Virginie

CAPITAL payé et garanti par propriétés [illegible] ..... $100,000
RÉSERVE [illegible] le 31 mai 1869 ..... 101,000
TOTALITÉ de la [illegible] depuis l'organisation ..... 30,000

Le nombre de POLICES émises jusqu'à cette date, 3,450, [illegible] Compagnie paiera aux porteurs de polices N° 1[illegible] pourvoit de bateaux, [illegible] le règlement des primes en or et paie les polices [illegible].

Parmi des noms acquis de la Louisiane sur des propriétés [illegible] situées en Louisiane.

[illegible] des Bureau Principal à St. Louis.

JAS. J. O'FALLON ..... Président
A. M. BRITTON ..... Vice Président
R. S. HAWKINS ..... Secrétaire
A. H. BUCKNER ..... Actuaire
G. G. MCHATTON ..... Contrôleur
W. W. HIMROD ..... Médecin Consultant
W. E. HARVEY ..... Conseiller Légal

Directeurs :

JAS. J. O'FALLON, A. M. BRITTON, R. S. HAWKINS, A. H. BUCKNER, A. M. MCDOWELL.

43 Sixteen de Règlement de la Louisiane.

G. G. MCHATTON ..... Président
John F. T. MERRICK ..... Vice Président
E. B. SIMMES ..... Secrétaire

Examinateurs Médicaux.

G. AUSTIN, M. D. ..... J. M. FONTCHELL, M. D

Directeurs pour la Louisiane :

Gen. G. H. MOUTON, de la société [illegible] Morton & Co
John F. T. MERRICK, de la maison [illegible] Merrick & Co
E. H. HATCH, de la maison Samuel Smith & Co.
JAMES JACKSON, de la maison Jackson & Mansell
OCTAVE VOORHIES, de la maison [illegible] Voorhies
THOMAS FITZWILLIAM, de la maison [illegible] Fitzwilliam & Co
Gen. E. P. SIMMES, Planteur

La Compagnie Mutuel City d'Assurance [illegible] de la Nouvelle-Orléans, [illegible] Compagnie a toujours pour principe [illegible] de payer promptement toutes les pertes qui [illegible] ses polices, et [illegible] ses [illegible] sont tous les scrips émis par la [illegible] passé.

— Directeurs —

| | |
|---|---|
| F. FOURCHY | F. MASSERO |
| D. MCGUARD | M. PUIG |
| L. J. GENÈRES | F. B. WILTZ |
| F. T. KELP | JOS. ROY |
| D. A. CHAFFRAIX | CHS. LAFITTE |
| | J. J. FERNANDEZ. |

## COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA MUTUELLE
## DE LA VILLE,
— A —
## St. Louis, Missouri.

Capital de $150,000 payé, et un Capital garanti de $300,000,
Actif, le 15 mai 1869 ..... $296,911 90
Nombre de polices émises depuis le présent, [illegible] année, au 30 mai, 1,031.

### OFFICIERS

Du Bureau Principal à St. Louis.

JAS. J. O'FALLON ..... Président
A. M. BRITTON ..... Vice Président
R. S. HAWKINS ..... Secrétaire
A. H. BUCKNER ..... Actuaire
G. G. MCHATTON ..... Contrôleur
W. W. HIMROD ..... Médecin Consultant
W. E. HARVEY ..... Conseiller Légal

Directeurs :

JAS. J. O'FALLON, A. M. BRITTON, R. S. HAWKINS, A. H. BUCKNER, G. G. MCHATTON, A. M. MCDOWELL.

Examinateurs Médicaux.

G. AUSTIN, M. D. ..... J. M. FONTCHELL, M. D

Directeurs pour la Louisiane :

Gen. G. H. MOUTON, de la société [illegible] Morton & Co
John F. T. MERRICK, de la maison [illegible] Merrick & Co
E. H. HATCH, de la maison Samuel Smith & Co.
JAMES JACKSON, de la maison Jackson & Mansell
OCTAVE VOORHIES, de la maison [illegible] Voorhies
THOMAS FITZWILLIAM, de la maison [illegible] Fitzwilliam & Co
Gen. E. P. SIMMES, Planteur

La Compagnie Mutuel City d'Assurance [illegible] de la Nouvelle-Orléans, [illegible] Compagnie a toujours pour principe [illegible] de payer promptement toutes les pertes qui [illegible] ses polices, et [illegible] ses [illegible] sont tous les scrips émis par la [illegible] passé.

— Directeurs —

| | |
|---|---|
| F. FOURCHY | F. MASSERO |
| D. MCGUARD | M. PUIG |
| L. J. GENÈRES | F. B. WILTZ |
| F. T. KELP | JOS. ROY |
| D. A. CHAFFRAIX | CHS. LAFITTE |
| | J. J. FERNANDEZ. |

## VAPEURS.

## COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

**Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.**

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère N° 50, rivière du Nord :

LAFAYETTE, capt. Romazon, Samedi 26 juin
[illegible] capt. Lemarié, Samedi 26 juillet
VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, Samedi 7 août.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) :
payable en or ou par équivalent, en papier, au [illegible] à bord en Banque [illegible] Paris.

POUR SIÈGE OU LE HAVRE :
Première cabine, $160. Seconde cabine, $80.

POUR PARIS :
*Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord*
Première cabine, $185 ; Seconde cabine, $95.
Troisième cabine, $55, et on compromet le billet de chemin de fer, $37.

Les bagages seront transmis pour Paris, sans [illegible] arrivée.

On peut aussi [illegible] à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en Allemagne, en [illegible] signé, ou bien d'après un de télégraphier à New-York.

S'adresser pour [illegible], agents particuliers, rue Carondelet, 75.

## LIGNE INMAN.
## Steamers de la Malle.

*Partant du Pier No 45 North River, New-York,*

POUR LES SAMEDIS,
A midi précise.

**Vitesse et excellents emménagements.**
PREMIERES CHAMBRES PAISIBLES SE'ON.

A Queenstown et Liverpool, de New-York..... $100
A Londres, do ..... 110
A Hambourg, do ..... 110
An Havre et à Brême, do ..... 110
A Paris, do ..... 110

ENTREPORT, PAIEMENT EN MONNAIE COURANTE.
A Queenstown et Liverpool, de New-Yorkeur..... $ 30
A Londres..... 40
An Havre et à Brême..... 40
A Brême ou Hambourg..... 40

BILLETS PAYES D'AVANCE, DE LIVERPOOL OU QUEENSTOWN, A [illegible] : $45 en monnaie courante.

Il sera fait un escompte de 10 pour cent sur les billets de première chambrée, un [illegible] retour.

Nous sommes prêts à vendre des traites à vue à New-Orléans sur la Banque [illegible] Provincial Bank" d'Irlande et des différentes succursales.

Pour plus de détails, s'adresser à

ELLIOT & McKEEVER,
No 190, rue de la Commune.

3 sept—1y

## Pour New York.

**Ligne de Steamers des Marchands.**
Comprenant les steamers suivants, qui [illegible]

[illegible] sant de première classe :

GENL. GRANT, Capt. H. S. Quick.
CRESCENT CITY, Capt. J. S. Hildreth.
SHERMAN, Capt. W. P. Henry.
GENL. MEADE, Capt. A. W. Sampson.
UNITED STATES, Capt. Geo. L. Norton,

partant de New-York et de la Nlle-Orléans.

Le steamer

SHERMAN,
W. P. Henry commandant,

Partira de son wharf, au bas de la rue Jefferson, le SAMEDI, 3 juillet, à 5 heures P. M.

Ces steamers ont d'excellents emménagements.

Chambres..... $60 00.

On signe des bills de connaissements pour Liverpool. Pour fret ou passage, s'adresser à

WOOD, LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No 190.

Le GEN. MEADE suivra et partira SAMEDI, 10 juillet à 5 h. P. M.

## Pour New York.

**Ligne de Steamers Cromwell,**
entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des Steamers suivants :
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON.
CORTES,
MARIPOSA.

Le steamer
GEO. WASHINGTON,
Commandant E. V. Gager

Le SAMEDI 3 juillet, à 5 heures P. M.
Passage..... $60

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREMEN et la HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 41.

4 mai—1an

## Pour les Villes de bains.

Ligne Morgan.—Steamer de la malle des Etats-Unis.

**Arrangement d'été.**

Pour la Baie St Louis, Passe Christian Mississipi City, Biloxi, Ocean Spring et Pascagoula.—Le steamer neuf, en fer, à basse pression LAURA, capitaine Jos. Weeks, partira, à l'arrivée du nouvel du chemin de fer Pontchartrain comme suit.

Mercredi 4 juin, à 5 heures P. M. [illegible] Jeudi [illegible] à midi, et ultra jusqu'à Ocean Spring.

Retour : Départ de Ocean Spring tous les Mercredis et Dimanches matin ; d'Ocean Spring tous les Mercredis Vendredis et Dimanches au soir.

Les arrivées et les départements, à moins de mauvais temps ou de bonnes eaux.

CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents,
Ejuin—6m Au coin des rues Magazine et Natchez

## Pour les Villes de bains.

Arrangements pour la saison d'été.—Départ régulier pour la baie St-Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi Ocean Springs et Pascagoula.

Le steamer favori CREOLE, à basse pression, capitaine Charles Walker, partira régulièrement pour les stations ci-dessus, à l'arrivée des malles et chemins de fer Pontchartrain—

Les LUNDIS, à 4 heures P. M.,
Les MERCREDIS, à 5 " A. M.,
Les SAMEDIS, à 5 " P. M.,

Les MERCREDIS et les SAMEDIS, le steamer touchera à Pascagoula. Il quittera Pascagoula les DIMANCHES à midi, et Ocean Springs les DIMANCHES, les MARDIS et les JEUDIS, à 1 heure de l'après-midi.

Retour de Ship Island tous les LUNDIS

PRIX DU Passage.

Pour Baie St Louis, aller et retour pour le retour
" Passe Christian..... 1 50
" Mississippi City.. 2 00
" Biloxi..... 2 00
" Ocean Springs..... 2 50
" Pascagoula..... 2 50
" (Point)..... 1 50

Passage sur le pont, pour les autres villes..... 1 00

Les repas seront fournis à des prix raisonnables.

Les voyages du steamer CREOLE à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Les bateaux ne paiera aucun bill qui ne sera accompagné d'un ordre du capitaine ou de l'agent.

Pour plus de détails s'adresser à

PETER MARCY, Agent,
No 75 rue de la Commune.

**Compagnie de paquebots de la Nlle-Orléans et de Mandeville—** Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer CAMELIA, très fin marcheur et à basse pression, fait la malle des Etablissements ci-dessus, partira, pour les ports ci-dessus, les LUNDIS et JEUDIS à 5 heures P. M. Le steamer fera le même service le MARDIS et VENDREDIS à l'arrivée du train de 2 h P M ; le MERCREDI à l'arrivée du train de 3 h P M ; et le SAMEDI à l'arrivée du train de 10 heures du matin.

Au retour, il partira de Madisonville le Lundi, à 4 h A M ; le Mardi à 7 h A M ; le Mercredi à 8 h A M ; le Jeudi à 5 h A M ; le Vendredi à 7 h A M ; le Samedi à 8 h A M ; le Dimanche à 9 h A M.

Les voyages ci-dessus ne feront régulièrement à moins que le mauvais temps ou le peu de profondeur des eaux n'y mettent obstacle.

Le CAMELIA n'ira pas, pour le moment, plus loin que Old Landing, sur le Tchefuncta.

Les Lundis et les Jeudis les trains jusqu'au Old Landing, sur la rivière Tchefuncta, pour Covington, et au retour il partira les Mardis et Vendredis, à 5 heures P. M.

Les Dimanches et Mercredis des voyages d'excursions seront faits pour les convenance des familles et autres. Il partira du train de 7 heures, et le Mercredi matin, à l'arrivée du convoi de 7 heures. Les retours auront lieu le même soir à temps pour le convoi de 7 heures.

COHEN M. SORIA, agent,
15 et 26, rue Union.

## RESTAURANT et HOTEL
TENU PAR
## PINO
— A —
## MANDEVILLE.

ANCIEN ETABLISSEMENT LESTRADE,
20 juin—1 m

H. PINI FILS, PROPRIÉTAIRE.

HÔTEL ET RESTAURANT,
MANDEVILLE.

Table d'hôte, à l'arrivée du bateau, $2 50.

Déjeuners et dîners, à la carte, cabinets à bain. Limonadier de glaces, à volonté et gratis. Chambres pour familles, et gaz[illegible]. Le tout à des prix réduits.

21 juin—1m

## Bayou Sara.

Bateau régulier de Bayou Sara et de la Côte — Voyages deux fois par semaine.

Le beau à vapeur WELCOME, Capt. V. B. Saranac, Commis Allen Jumel, partira tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M. après midi, touchant à Bayou Sara tous les JEUDIS et DIMANCHES soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

A. D. WHITNEY,
74 à 76 rue Poydras.

Passagers régulier pour le Bayou Sara.

Deux départs par semaine.—Le beau à vapeur NATIONAL, capitaine H. Orrill, partira régulièrement pour les stations ci-dessus, à l'arrivée des malles et chemins de fer Pontchartrain—

Le LUNDI, comprenant, un remorquant du Bras Aîné) part pour Bayou Sara et les ports intermédiaires tous les LUNDIS à 5 heures P. M., et touche les MERCREDIS à 10 heures A M. Au retour, il quittera Bayou Sara le MARDI à 5 heures P. M., touchant aux ports intermédiaires, et arrivera à la Nlle-Orléans le MERCREDI à 5 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

SINNOTT & ADAMS,
No 21 du Commercial Place.

## Louisville Memphis et Cairo

Jour de départ SAMEDI, 10 juillet, à 5 heures P. M.

Pour Louisville, Cairo, Memphis, Vicksburg, Natchez et Red River, avec des correspondances assurées pour tous les ports intermédiaires. Le beau steamer [illegible] capitaine [illegible] Gaines, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

SINNOTT & ADAMS,
No 21 du Commercial Place.

M. B.—On peut voir au plan des chambres et prendre le passage au bureau de Sinnott et Adams. 15mai—1y

## Le Bateau à vapeur RICHMOND, à basse pression.

Ce magnifique bateau,
Capitaine J. Steel Neal,
Commis J. S. Woodfin,

partira pour Louisville, Cairo, Memphis, Vicksburg et tous les ports intermédiaires le VENDREDI, neuf juillet, à 5 heures P. M.

Le régistre est ouvert, au bureau de ses agents, No 25 du Commercial Place, pour les personnes qui désirent retenir leur passage.

Pour fret ou passage s'adresser à

SINNOTT & ADAMS,
No 21 du Commercial Place.

## Compagnies d'Assurances.

TROISIÈME ETAT ANNUEL
DES AFFAIRES DE LA
## Compagnie d'Assurance des Facteurs et des Commerçants.

39..... RUE CARONDELET..... 39

Nouvelle-Orléans, 30 avril 1869.

Le [illegible] conformément à la Charte de la Compagnie, [illegible] l'état suivant des affaires de la Compagnie, pour l'année expirée le 30 avril 1869,—savoir :

Primes pour l'année,
Sur risques d'incendie..... $1,478,758 18
Sur risques de rivières..... 291,967 81
Sur risques de mer..... 77,997 39
En moins, primes non expirées le 30 avril 1868..... $848,709 38
Primes remboursées le 30 avril 1867..... 36,360 00
3 578 85
Montant net des primes..... 884 66
$974,679 63

Pertes moyées :
Sur risques d'incendie..... $ 58,410 43
Sur risques de rivières..... 130,937 70
Sur risques de mer..... 24,432 56
Total des pertes payées..... 183,780 67
Réassurance et diminution (rebate)..... 49,226 45
Revenu intérieur, taxes de ville et d'Etat..... 18,856 10
Montant brut des frais de Bureau, y compris le loyer, les salaires, les impressions, les fournitures de Bureau, compris de frais et Bureau d'assureurs de la Nouvelle-Orléans..... 32,226 95
Montant brut..... $284,183 17
En moins, intérêts et accomptes et sauvetage..... 45,206 99
$64,971 29
Bénéfice net..... $223 208 34

L'actif de la Compagnie est comme suit :

| | |
|---|---|
| Billets pour actions | $ 346,900 00 |
| En balance | 167,782 36 |
| Primes en voie de recouvrement | 18,686 30 |
| Billets à recevoir, prêts sur garantie | 1,000 00 |
| Effets à recevoir à courte échéance | 81,603 31 |
| Actions de banques et autres actions | 83,479 50 |
| Actions de chemins de fer de la ville | 63,975 00 |
| Obligations de la Grande Loge Maçonnique de la Louisiane | 5 000 00 |
| Meubles et installations de Bureau | 5,896 12 |
| | $777,976 57 |

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

MICHEL MUSSON, Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

### ETAT DE LA LOUISIANE

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 22 mai, A. D. 1869.
EDWARD IVY, Notaire Public.

A une assemblée régulière, les Directeurs, après avoir fait une ample réserve pour toutes les présentes responsabilités actuelles de la Compagnie, ont résolu de payer un DIVIDENDE INTÉRÊT de DIX pour cent l'an sur les paiements soumises du capital et un DIVIDENDE COMPTANT de CINQUANTE pour cent aux actionnaires, sur le montant net de leurs primes pour l'année (plus de $300,000) à partir du 13 juin 1869.

La Compagnie payera la taxe de revenu intérieur sur les dividendes.

Les Directeurs ont également résolu d'appeler le reste du montant de sur le capital de la Compagnie et qui devra être payé le 28e juin 1869, ou avant cette époque.

MICHAEL MUSSON, Président
HARMON BOANE, Vice-Président.

DIRECTEURS.

| | |
|---|---|
| Moses Greenwood, | Wm H Hunting, |
| W. A Johnson, | J J Werner, |
| John [illegible] Noble, | Simon Bloch, |
| John Castle | S T Buckner, |
| Hugh Mc[illegible], | Percy Noble, |
| Marshall J Smith, | Samuel Friedlander, |
| I Cambfield, | H Fenton |
| Alfred E Huntington, | Wm Creary, |
| L H Terry, | E Wendel, |
| J D Bair, | Joseph Hoy, |
| Richard Milliken, | W [illegible], |
| Samuel F. Moore, | T D Miller, |
| | [illegible] W Farrar, |

28 mai—1m

## DOUZIÈME TABLEAU ANNUEL
DE LA
## Compagnie d'Assurance de "HOPE" de la Nouvelle-Orléans.

Bureau No. 21, rue du Camp.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie présente l'état suivant de ses affaires :

Primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1869 ..... $760 925 94
Savoir : sur les risques d'incendie.. $121,087 21
" de mer..... 53,243 21
" de rivière .. 77 625 52 ..... 252,955 94
Montant en compte de profits et pertes ..... 11 180
Pertes payées dans la même période savoir
Sur les risques d'incendie..... 511,784 45
" " maritimes 9,767 27
" " rivière 4,624 40 ..... 25,856 12
Moins, 15 0/0 remis aux assurés ..... 22,676 98
Réassurances ..... 16,827 68
Primes remises ..... 5,564 80
Taxes ..... 2,460 73
Loyer souscriptions, dépenses, intérêts au moins ..... 4,921 29 ..... 52,375 48
Profits ..... $125,964 41

Moins comptes et billets pour primes, réduction sur les actions à autres rétrocessionnaires, dommages et pertes, dividende à profits et pertes ..... 20,576 79
$105,389 62

Montant réservé pour les risques non terminés au 30 avril 1869 ..... $ 30,325 89
Montant porté au fonds de réserve ..... 25,000 ..... 55,325 89
Dividende de VINGT pour cent payable comptant déclaré ce jour ..... 50,000
L'actif de la Compagnie est comme suit : Primes garanties par premières hypothèques sur des propriétés foncières dans cette ville..... $120,746 44
Prêts garantis par nantissement à courte échéance ..... 11,407 71
Effets pour primes à courte échéance.. 13,454 77
Actions de banque et autres actions (valeur actuelle du marché)..... 54,833
Primes au vide de perception..... 25 700 44
Biens fonciers..... 21,547 65
En caisse..... 175,264 16
Total de l'actif $555,249 69

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

H. PEYCHAUD, President.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans :

Assermenté et signé pardevant moi, ce 1 août 1868.

FELIX GRIMA, Notaire Public.

A une assemblée des Directeurs tenue le jour, a résolu [illegible] suivante a été unanimement adoptée :

RESOLU qu'un dividende CONTANT DE VINGT POUR CENT, libre de taxe, sur le capital de la Compagnie, provenant des profits de l'année échue le 30 avril 1869, soit déclaré, et payé à partir de 10 de ce mois, aux actionnaires ou à leurs représentants.

DIRECTEURS :

| | |
|---|---|
| JOHN J. ADAMS, | J. C. DENIS, |
| AUG. COUTURIE, | T. M. ELLIS, |
| FELIX A. DUCROS, | H. TETE, |
| WM. ALEX. GORDON, | P. MALOCHÉE, |
| | H. PEYCHAUD. |

6 mai—6m

## Compagnie d'Assurance de l'Union, de la Nouvelle-Orléans.

DOUZIÈME ETAT ANNUEL
de la Compagnie d'Assurance de l'Union, de la Nouvelle-Orléans.

Publié ainsi que l'exigent la Loi et la Charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1869 :

| | |
|---|---|
| Primes sur risques d'incendie | $196 511 29 |
| Primes sur risques de rivières | 23,344 69 |
| Primes sur risques de mer | 36,402 97 |
| Primes non expirés le 30 avril 1868 | 57,257 20 |
| | 219,001 75 |
| En moins, primes remboursées | 5,960 13 |
| Montant des primes | 213,038 61 |
| Pertes payées dans l'année : | |
| Pertes par 1 dec | $20,611 20 |
| Pertes par 1 rét | 11,454 50 |
| Pertes sur mer | 21,806 20 |
| Total des pertes | 71,872 30 |
| Réassurance : | |
| Réponses et intérêt de scrip en main, compte de compte d'intérêt | 11,216 74 |
| Taxes et Revenu intérieur | 1,271 85 |
| Rebate (Rabais) et autres | 2,000 |
| Rachat pour [illegible] | 25,240 |
| Réduit pour risques non expirés | 31,331 81 |
| Réserve pour pertes non payées, réglées et [illegible] | 3,000 ..... 107,994 12 |
| Bénéfice net | 31,143 49 |

L'actif de la Compagnie est comme suit :

| | |
|---|---|
| Prêts garantis | 24,000 00 |
| Prêts par hypothèques | 28,100 00 |
| Effets à recevoir pour primes | 15,248 72 |
| Actions, obligations et autres garanties | 108,500 00 |
| Primes au vide de perception | 15,474 70 |
| Prêts au vide de remboursement | 25,500 00 |
| En caisse | 42,500 00 |
| Scrips d'autres Compagnies | 7,565 00 |
| | $317,588 39 |

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAFELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 4 mai 1868.

E. G. GOTTSCHALK, Notaire Public.

Les Directeurs ont déclaré, les Etablissements, [illegible] du plateau par [illegible], un dividende de [illegible] pour cent, payable à partir de ce jour aux [illegible] sont [illegible] ce jour.

Directeurs :

| | |
|---|---|
| A. [illegible] | A. [illegible] |
| [illegible] | [illegible] |
| J. [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] |
| J. [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] |
|